

## 8 Société et Culture

Santé/Atelier de formation des pédiatres sur la prise en charge des enfants atteints du VIH/Sida

## Les nouvelles directives de l'OMS sur le conseil-dépistage

LLIM

Libreville/Gabon

**OUVERT** lundi, à la direction du Programme national de lutte contre les

infections sexuellement transmissibles et le VIH/Sida (Plist/VIH/Sida), l'atelier de formation des pédiatres en vue d'une prise en charge correcte des enfants atteints du VIH/Sida a débuté, au

## Chronique littéraire

## Du nègre de la littérature au nègre des thèses

ON sait à peu près depuis Alexandre Dumas ce qu'est un nègre et en quoi consiste exactement son activité. Globalement, il « sert » de secrétaire particulier à un écrivain en mal d'inspiration ou dépourvu de talent. Sa tâche consiste pour l'essentiel à écrire sous la dictée ou non d'un autre, cet autre qui se présentera comme l'auteur de l'ouvrage publié.

Cette pratique, qui a court partout dans le monde, a ses adeptes et ses contempteurs. Pour des raisons morales, certains condamnent cette activité souterraine, jugeant qu'il y a tromperie sur la marchandise, car lorsqu'on lit un auteur on se dit que c'est bien lui-même qui a écrit, et donc qu'on a affaire effectivement à l'intéressé lui-même. Or, savoir que celui qu'on vient de lire n'est pas l'auteur réel de l'ouvrage, on tombe des nues et la déception n'est jamais loin. Les partisans du nègre soutiennent pour leur part l'idée d'un coup de main donné à ceux qui ont des choses à dire mais qui ne savent pas comment on les dit. Ecrire n'est pas un exercice aisé, ajoutent-ils, cela demande beaucoup de qualités, du temps, de l'habileté et de l'expérience. Or, tout le monde ne dispose pas de ces « moyens ». Une chose paraît certaine, qu'on aime ou qu'on abhorre ce procédé, il reste courant et fort pratiqué.

Mais peut-on porter le même jugement sur ces « ghostwriter » d'un nouveau genre (vraiment nouveau ?), qui se déploient pour une bonne part à l'Université ? Depuis quelque temps, le phénomène a pris de l'ampleur, révélant des cas de fraude en nombre considérable. Des étudiants n'hésitent plus à recourir à des nègres pour faire rédiger leurs thèses. En Suisse, où la situation est alarmante, un directeur d'une agence de « ghostwriting » annonce que, en 2015, plus de 200 étudiants auraient fait appel à sa boîte pour rédiger leurs travaux.

A la vérité, ce n'est qu'un cas parmi tant d'autres. Celui qui veut bien se donner la peine de dénicher une structure offrant les mêmes services n'aura aucune peine à trouver son graal. Il suffit par exemple de lancer une rapide recherche sur la toile pour tomber sur une agence proposant de tels services. Là, les propositions sont claires : contre une certaine somme d'argent, un spécialiste recruté par l'agence et titulaire d'un master ou d'un doctorat rédige le corps ou l'entièreté de votre mémoire ou de votre thèse. Il est également indiqué que les prix oscillent suivant l'importance ou la complexité du travail à abattre. Ils vont de 1000 euros (environ 650 000 mille francs) pour un travail de 50 pages à 10 000 (6 500 000 mille francs, par là) pour un mémoire de master.

Tout cela est-il légal ? Suivant qu'on est du côté de la morale ou du principe de réalité, la réponse ne sera pas la même. Une chose est sûre : toutes les agences spécialisées dans ce domaine laissent entendre qu'elles proposent un service qui n'a rien d'obligatoire, l'utilisation à des fins frauduleuses relevant de la responsabilité de l'étudiant.

Pour nous, tout cela est l'indice d'un changement de mentalités. Les moralistes, les éducateurs, les religieux, les politiques et les parents ont tous fait faillite. Enseigner le goût de l'effort, l'amour du travail bien fait, la notion de l'engagement personnel et entier dans ses activités, l'importance du rayonnement individuel et la crainte de l'opprobre sur le nom de sa famille en fonction des actes posés... Autant de choses dont sont dépourvus ces étudiants qui célèbrent la paresse, la facilité, l'argent-roi, encouragés en cela par leurs aînés désormais insensibles à tout sens de l'honneur et du respect de soi.

Comme avec le nègre en littérature, le nègre en thèse sera toujours la marque d'une malhonnêteté intellectuelle. Un trompe-l'œil dont les conséquences peuvent par ailleurs être fort préjudiciables. On a beau se prévaloir d'une indifférence aux choses du monde présent frappé du sceau du libéralisme fou, une partie de l'homo sapiens se sent toutefois mal devant ces dérives. Mais que faire ?

RN



Photo : LLIM

Le Dr Ghislaine Nkone, l'un des facilitateurs intervenant dans l'atelier sur la prise en charge des enfants infectés par le VIH/Sida.

Photo de droite : Les participants lors de la présentation du module



Photo : LLIM

deuxième jour, avec une thématique, celle des nouvelles directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le conseil-dépistage. Celle-ci est basée sur les cinq "C", c'est-à-dire le consentement, la confidentialité, le conseil, les résultats des tests corrects et la connexion aux services de prévention de traitement et de soins du VIH. Le but est de mettre sur pied des politiques, des lois et des normes qui empêchent la discrimination, la stigmatisation, en vue de

protéger la vie privée et faire la promotion de la tolérance, de l'acceptation des personnes vivant avec le VIH.

Comme l'a indiqué le Dr Ghislaine Nkone, médecin de santé publique en charge des maladies transmissibles au bureau de l'OMS au Gabon, lors de sa présentation, il s'agit de "renforcer les capacités des personnels de santé sur le conseil à faire avant et après le dépistage du VIH, selon la méthode des 5 C. A

savoir, tout dépistage doit désormais être fait sous la base du consentement éclairé de la personne. Aussi, doit-il se faire sous le sceau de la confidentialité. Le conseil qu'il faut lui donner selon les résultats. Si elle est dépistée négative, lui donner des conseils pour qu'elle reste négative. De la même manière, si la personne a été dépistée VIH positif, il est recommandé qu'on lui donne des conseils pour qu'elle suive son traitement". Il faudrait ensuite s'assurer de la qualité des tests VIH prati-

qués, et éviter de donner au patient de faux résultats (dire qu'il a une sérologie négative alors qu'il a été dépisté positif. Et vice-versa. Enfin, lorsqu'il est dépisté positif, on n'oubliera pas de lui assurer la connexion avec les hôpitaux en charge du VIH.

C'est ce vendredi que prennent fin des travaux de cet atelier.

## Œuvre de bienfaisance

## Axa Atout Cœur au chevet des pensionnaires de la gériatrie de Mélen



Photo : D.R.

JMN

Libreville/Gabon

**Outre l'assainissement du cadre de vie des occupants des lieux, la branche associative a offert un don de produits de première nécessité et d'entretien aux personnes du 3e âge.**

**AXA** Atout Cœur, la branche associative de la compagnie d'assurance Axa Gabon, était récemment au chevet des pensionnaires du centre de gériatrie-gérontologie de Mélen. Au cours de cette visite, qui avait pour but d'apporter de la chaleur et d'exprimer leur solidarité à ces personnes du 3e âge, les membres de l'association ont procédé à la remise d'un don composé de vêtements, de produits de première nécessité et d'entretien, après avoir au préalable offert un petit-déjeuner aux pensionnaires. Un geste très apprécié par les bénéficiaires, qui ont pris du plaisir à échanger et à partager ce repas avec leurs bienfaiteurs. L'assainissement du

Les membres d'Axa Atout Cœur procédant à la remise du don de produits de première nécessité et d'entretien...

Photo de droite : ... après avoir offert un petit-déjeuner aux pensionnaires de la gériatrie de Mélen.

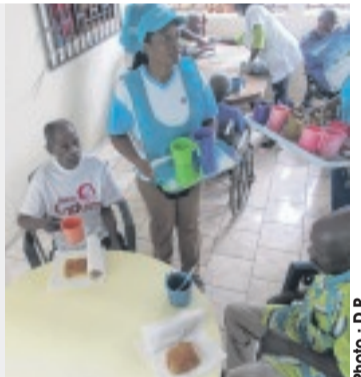


Photo : D.R.

cadre de vie des occupants des lieux a été la dernière étape de cette visite, qui s'est achevée dans une ambiance bon enfant.

« Notre association est constituée de collaborateurs bénévoles d'Axa Gabon, qui sont fortement impliqués dans des actions de solidarité qui illustrent le don de soi. C'est dans cette optique que nous avons tenu à apporter notre soutien aux pensionnaires du centre de gériatrie de Mélen, à travers ce don symbolique, mais également à assainir leur cadre de vie », a précisé la vice-présidente d'Axa Atout cœur, Christiane Meïye. Non sans indiquer que les produits offerts correspondaient aux besoins recensés par l'association, afin de soulager, un tant soit peu, les bénéficiaires, tout en facilitant les conditions de travail de l'équipe médicale.

Pour sa part, la directrice du centre, Annette Pradeau n'a pas manqué de remercier Axa Atout cœur, qui ne cesse de marquer sa solidarité envers les pensionnaires de ce centre : « Ce

n'est pas la première fois que cette association fait un don à ce centre. L'année dernière, ils avaient promis de revenir et ils l'ont fait. Ce

qui témoigne de leur souci envers ces personnes du 3e âge, qui ont besoin de se sentir aimés et soutenus».



L'EBEK 2016